



# SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

**Document  
stratégique de  
positionnement  
thématique**



**SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**



# Sommaire

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>2. NOTRE APPROCHE</b>	<b>6</b>
<b>3. NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX (key recommendations)</b>	<b>12</b>
<b>4. PERSPECTIVES INTERSECTORIELLES</b>	<b>14</b>
<b>5. STAKEHOLDER PRINCIPAUX</b>	<b>15</b>
<b>6. ANNEXES D'APPROFONDISSEMENT</b>	<b>17</b>
<b>7. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>18</b>
7.1 Publications ACRA	18
7.2 Bibliographie	19

*Equipe de rédaction :*  
Valeria De Paoli, Rachele Stentella,  
Elena Invernizzi, Arianna Prati

*Révision :*  
Valeria De Paoli

*Avec la contribution de :*  
Giuseppe de Santis

*Graphisme et mise en page :*  
Chiara Baggio

*Photo :*  
Archives photographiques ACRA

*\*Dans ce kit, le masculin (et le masculin extensif) est utilisé pour désigner les personnes de tout genre.*

# 1. INTRODUCTION

A la suite de la grande crise alimentaire mondiale de 2007-2008, Olivier De Schutter (ex Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation)<sup>1</sup> constatait que dans le monde, **il y a de la nourriture pour tous mais soit elle n'est pas disponible soit elle n'est pas accessible.**

*« Nous savons d'où proviennent la faim et la malnutrition. Leur source se trouve dans la distribution, profondément inégale, des revenus, dans l'absence de systèmes de protection sociale pour les travailleurs agricoles, dans les discriminations ethniques [...], dans l'accès inégal aux ressources, dans un système injuste déterminé par le commerce international [...], dans la spéculation sur les marchés au moyen de contrats à termes sur les produits agricoles. »*

Une analyse faisant autorité, claire et sans ambiguïté, bien loin de la vulgate commune qui voit dans les transferts technologiques le moyen de résoudre le problème de la pauvreté. Il apparaît aujourd'hui évident que la faim n'est pas le fruit de l'incapacité de la Terre à produire suffisamment de nourriture pour les citoyens qui la peuplent, mais est déterminée par les équilibres et les inégalités qui composent le système alimentaire.

S'occuper du paradigme alimentaire (de comment est produite et consommée la nourriture que le monde fournit) signifie se confronter à des thèmes extrêmement divers. De vrais **conflits** en découlent (en lien avec la couleur de peau), la faim et la malnutrition, mais aussi des conflits de nature plus conceptuelle, centrés sur la manière de relever les défis posés par la « question alimentaire » :

- **Le contrôle des ressources et de la nourriture** : qui contrôle les ressources génétiques, les semences, les grands stocks de céréales au niveau mondial ;
- **La production, transformation, value chain, canaux de distribution, les déchets alimentaires** à divers niveaux (les instruments de conservation, de stockage,... sont absents) y compris la diminution ininterrompue des moyens dans l'agriculture ;
- **La biodiversité agricole : valorisation des espèces locales** adaptables au contexte spécifique, intégration de la diversité tout au long de la filière (*value chain*);
- **La qualité nutritionnelle, la sécurité alimentaire et la sûreté des aliments** (*food security and safety*): l'accès et la salubrité des aliments que nous mangeons, la valeur ajoutée/la qualité des produits ;
- La gestion environnementale des zones rurales et des zones urbaines : **l'accès à la terre vs.** l'accaparement de l'eau pour l'agriculture et **les phénomènes migratoires**, les mégalopoles ;
- Le rôle et les objectifs de l'adoption des **innovations** et de la **technologie utilisée en agriculture** ;
- **La transformation progressive du rôle social de l'agriculteur**, capable de se nourrir et de s'alimenter, en un fournisseur de main d'œuvre pour la grande concentration foncière ;
- **L'utilisation** des ressources alimentaires: pourquoi sont-elles produites et à quoi servent-elles (biocarburant, financiarisation de la nourriture, changements soudains dans le régime alimentaire des peuples).

1. Second meeting of the Contact Group to support the Committee on World Food Security (CFS) 22 May 2009, Rome. [https://www2.ohchr.org/english/issues/food/docs/CFS\\_reform\\_note22May09.pdf](https://www2.ohchr.org/english/issues/food/docs/CFS_reform_note22May09.pdf)

Depuis 2014, quand la FAO a commencé à recueillir les données relatives à l'échelle FIES (*Food Insecurity Experience Scale*), **l'insécurité alimentaire dans le monde** augmente progressivement. Mais en 2020, avec la pandémie de Covid-19, l'insécurité alimentaire a augmenté en un an, autant que durant les cinq années précédentes rassemblées (jusqu'à 30,4%), retardant davantage la réalisation de **l'objectif de mettre fin à la faim, atteindre la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable (ODD 2) et de mettre fin à la pauvreté dans le monde (ODD 1)**.

On estime qu'à cause de l'interruption de la filière d'approvisionnement agroalimentaire, et le manque conséquent de nourriture nutritive disponible et accessible, l'érosion progressive du capital présent en agriculture, les autres effets de la pandémie et les mesures restrictives de prévention liées, presque une personne sur trois dans le monde n'a pas eu accès à une alimentation appropriée en 2020 (FAO progress report, 2021).

La **stratégie de ACRA pour la Sécurité et Souveraineté Alimentaire**, par conséquent, en ligne avec **l'Agenda 2030** des Nations Unies, entend contribuer à la réalisation des **Objectifs de Développement Durable (ODD)** suivants:



### ODD 1 : « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »

Objectif 1.4 (Accès pour tous aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers) et 1.5 (Résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental) ;



### ODD 2 : « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable »

Objectif 2.1 (Éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante), 2.2 (Mettre fin à toutes les formes de malnutrition, surtout parmi les enfants de moins de 5 ans, les adolescents, les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes âgées), 2.3 (Doublant la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés etc.), 2.4 (Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols), 2.5 (Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiques et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé), 2.a (Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés), 2.c (Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires) ;



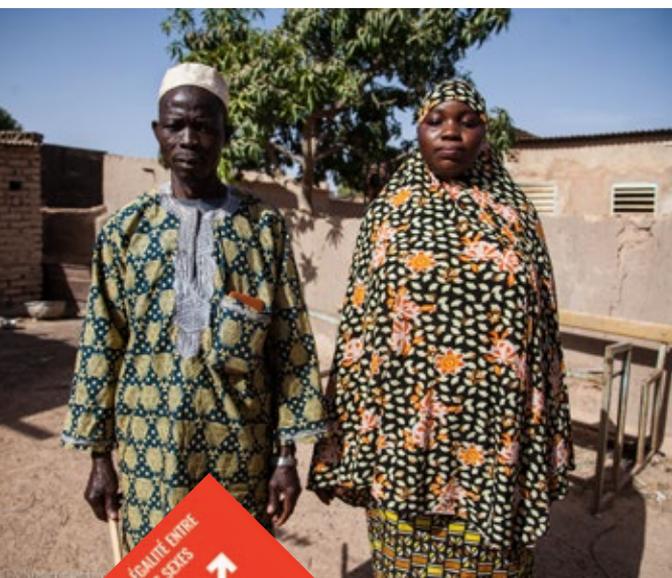
**ODD 11 : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »**

Objectif 11.b (Accroître les politiques en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.)



**ODD 12 : « Établir des modes de consommation et de production durables »**

Objectif 12.3 (Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la consommation et tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement), 12.a (Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques vers des modes de consommation et de production plus durables) ;



En outre, l'ODD 5 « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » fait partie intégrante et est transversal à l'ensemble des interventions de ACRA.



**ODD 13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »**

Objectif 13.1 (Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat) ;



**ODD 15 : « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres »**

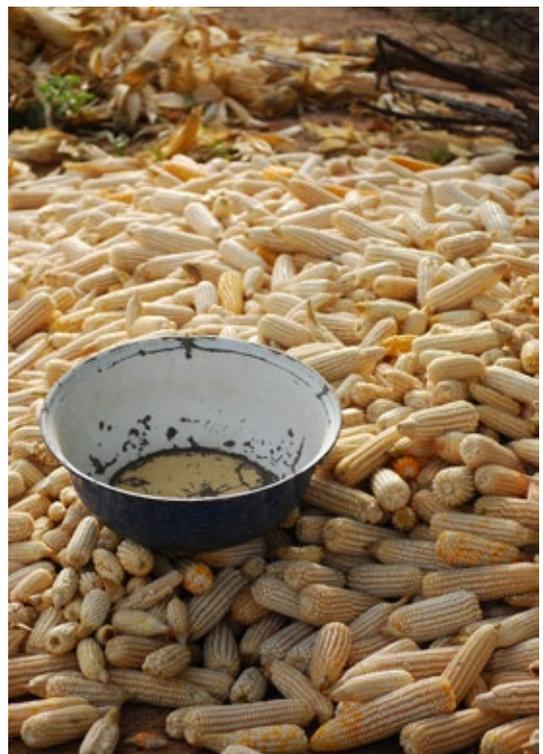
Objectif 15.3 (Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations), 15.5 (Prendre d'urgence des mesures pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité), 15.6 (Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci), 15.8 (Prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes), 15.9 (Intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté).

## 2. NOTRE APPROCHE

**L'alimentation est un droit humain** : avoir accès à « une alimentation suffisamment nutritive et sûre pour répondre aux besoins nutritionnels de base », est inscrit dans l'article 11 du **Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels**<sup>2</sup>, dans lequel les gouvernements « reconnaissent le droit de chaque individu à un niveau de vie adéquat pour lui-même et sa famille, y compris une alimentation adéquate [...] ainsi que l'amélioration continue de leurs conditions de vie ». Chaque gouvernement a donc l'obligation de rendre la nourriture accessible, disponible et garantie à ses citoyens. En outre, ce droit est inscrit dans l'article 25 de la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**<sup>3</sup> de 1948, dans laquelle est affirmé que « chaque individu a le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être et ceux de sa famille, en particulier en ce qui concerne l'alimentation [...] ».

Le **droit à l'alimentation** ne peut ignorer la **souveraineté alimentaire** : en mettant le producteur (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, pasteurs, pasteurs/éleveurs, nomades), la distribution et la consommation alimentaire, au centre du système agricole et des politiques alimentaires. Ceux-ci sont définis par les **acteurs eux-mêmes**, qui les orientent vers des modèles écologiquement, socialement, économiquement et culturellement appropriés. Pour se faire, nous mettons l'accent sur les ressources pour produire la nourriture, sur leur **qualité** et leur intégrité, sur la garantie de la **disponibilité** et de l'**accessibilité** pour ceux qui la produisent.

La **stratégie** d'intervention privilégiée par ACRA est celle **proposée par le modèle agro écologique**. Il s'agit d'appliquer les concepts et les principes de l'écologie à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires à fin que la production alimentaire soit respectueuse de l'environnement, de la santé et des droits des agriculteurs et des consommateurs (Gliessman et al. 2007, Barberi 2019). Les domaines d'action de l'agro écologie visent à relocaliser les systèmes agricoles et la nourriture et à promouvoir la circulation des capitaux naturels dans le système de production, réduisant la dépendance aux intrants extérieurs : l'autoproduction des semences, la gestion de la fertilité du sol à travers des bonnes pratiques agronomiques, l'autoproduction des amendements, des engrais, des biostimulants et des biopesticides.



2. <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-economic-social-and-cultural-rights>

3. <https://www.ohchr.org/en/human-rights/universal-declaration/translations/italian>



Il est donc essentiel de co-concevoir des systèmes agro écologiques en partant de la circularité et de l'efficacité des ressources disponibles dans un champ, une ferme, une communauté, afin d'offrir des solutions viables et qui contribuent à créer des systèmes capables de s'adapter à un changement continu et de répondre aux défis urgents en matière de climat et de nutrition. Pour ce faire, une stratégie possible pour innover dans les systèmes agricoles consiste à promouvoir leur diversification en partant de la récupération de la biodiversité cultivée et en innovant/réadaptant les techniques et connaissances agronomiques traditionnelles.

En partant de la diversification des systèmes agricoles, l'agro écologie peut répondre au défi de **garantir la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition pour tous. Les techniques agro écologiques**, tirent parti des cycles et des synergies naturelles, favorisent un ensemble de pratiques agronomiques diversifiées, qui rétablissent ou améliorent la fertilité du sol, contribuant en même temps à une augmentation des rendements (Altieri, 2009). La diversification des pratiques agronomiques et donc de l'environnement dans lequel les cultures sont réalisées, est étroitement liée à la diversification des ressources génétiques locales (animales et végétales).

En effet, le choix de ces derniers doit tenir compte de la résilience des facteurs biotiques et abiotiques (Gimenez et al., 2018).

L'agro écologie se base donc sur un ensemble de pratiques flexibles et dynamiques, déterminées et développées par les acteurs locaux eux-mêmes, contrairement aux approches industrielles basées sur la mise en œuvre universelle des mêmes technologies, l'hyperspécialisation et l'intensification (tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau régional) et l'homogénéisation des paysages. Elle est appliquée différemment selon les réalités, les traditions, la spiritualité et les sphères sociales locales, tout en partageant un ensemble de valeurs communes, centrées sur le respect des personnes et de la nature.

Par conséquent, la transition des systèmes agricoles vers un modèle agro écologique sera différente en fonction des conditions de départ. Dans le cas de la plupart des acteurs avec qui nous travaillons, le point de départ pour la transition agro écologique est l'agriculture ou l'élevage de subsistance ou familiale à petite échelle avec des activités commerciales modestes. Cette voie nécessite l'adaptation et l'amélioration des principes écologiques déjà présents au sein de l'entreprise, ainsi que l'adoption de nouvelles pratiques mais ne nécessite pas de changements structurels majeurs (Altieri, 2009).

Dans un nombre de cas plus limité, le défi consiste à abandonner des modes de production industriels qui ont été entièrement ou partiellement adoptés (par exemple, la production de cultures commerciales orientée vers l'exportation) ou remplacer dans les systèmes alimentaires locaux les espèces qui ont été favorisées et/ou imposées par certains programmes de développement. Dans ces cas, la transition nécessitera une restauration/régénération graduelle des ressources naturelles (par exemple, le sol, l'eau, le matériel génétique de départ), **la re-diversification de l'agro écosystème** et le développement de synergies entre ses diverses composantes (Côte et al., 2019). Pour faire que la transition soit efficace, les agriculteurs eux-mêmes doivent être les promoteurs du changement et être impliqués dès les phases de conception et de planification, selon une approche participative. Cette approche redonne une place centrale aux connaissances et pratiques de l'agriculteur, en promouvant la circulation des savoirs et en reconnaissant la valeur des connaissances empiriques, de l'apprentissage mutuel et de la restauration, si nécessaire, des compétences et de la valeur sociale expropriées par la transition vers un système agricole industriel. La **transmission de la connaissance** se fait au travers d'un **dialogue participatif et intergénérationnel** entre agriculteurs sur des questions allant de la viabilité économique de la petite agriculture familiale aux innovations agro écologiques adaptées à un contexte socioculturel déterminé (innovations techniques, mécaniques et biologiques dans la gestion des nuisibles et mauvaises herbes, utilisation de certaines espèces en tant qu'engrais).

Dans cette perspective, il est essentiel de **promouvoir la biodiversité des systèmes agricoles**, ainsi que des systèmes de semence, en soutenant à la fois les systèmes de semences informels et l'émergence de systèmes formels à l'échelle locale. L'objectif de ces systèmes n'est pas de conserver mais d'améliorer et de soutenir la circulation et l'utilisation de matériel génétique, en **favorisant les espèces autochtones et les variétés locales**.

Le soutien à ces pratiques, qui promeuvent l'agro biodiversité cultivée, vise à stabiliser la productivité dans le temps tout en permettant la réduction progressive de l'utilisation d'intrants externes basés principalement sur des produits chimiques de synthèse.

Conscient que les ressources génétiques arrivées jusqu'à aujourd'hui sont le fruit du travail et du savoir des agriculteurs, nous travaillons pour favoriser l'application du **Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA)**<sup>4</sup> dans les Etats où nous intervenons.

Dans le contexte actuel, le Traité reconnaît la contribution des agriculteurs et cherche à faciliter l'accès aux ressources génétiques, constamment sujet aux limites légales liés aux droits de la propriété intellectuelle et de la propriété en elle-même. En effet, depuis 1992, avec la **Convention sur la Diversité Biologique**<sup>5</sup>, le matériel génétique cesse d'être un patrimoine de l'humanité et devient un patrimoine des Etats. A la suite, l'échange du matériel génétique est lié à la signature d'accords bilatéraux bureaucratiques qui entravent ou ralentissent souvent le processus de transfert de la diversité biologique aux agriculteurs.

4. <https://www.fao.org/3/I0510IT/i0510it.pdf>

5. <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>

Le Traité, entré en vigueur en 2004, promeut à la place un système d'échange de type « multilatéral » dans lequel l'échange de toutes les cultures énoncées dans l'Annexe I du Traité peut être facilité par un « Accord de Transfert de Matériel (ATM) ». En outre, les Etats signataires ont l'obligation, pour toutes les cultures (et pas seulement celles incluses dans l'Annexe I), de garantir le catalogage et la conservation *ex situ* ainsi que l'utilisation durable des ressources génétiques.

Etant donné que de nombreuses espèces considérées comme des aliments de base (*staple food*) dans les Etats où nous travaillons ne sont pas comprises dans l'Annexe I, nous visons à promouvoir la sensibilisation institutionnelle des représentants du « governing body » en vue de l'élargissement du Traité et de la mise en œuvre complète des articles 6 et 9 sur les droits des agriculteurs.

Depuis 2004, l'Italie est également devenue l'un des Etats signataires du Traité de la FAO sur les ressources phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation, dont elle est l'un des principaux financeurs. La loi XX de 2014 reconnaît l'importance de cet instrument international et délègue aux régions, le rôle de mettre en œuvre certaines de ces mesures. Cependant, près de vingt ans après son entrée en vigueur, le Traité reste un instrument encore presque inconnu de la société civile et des différents acteurs de la recherche italienne. Les points d'entrée pertinents pour cette action de ACRA sont l'article 7 qui préconise la création de politiques de coopération au développement sur les objectifs du Traité et l'article 9, sur les Droits des Agriculteurs, qui s'exprime par des mesures de partage équitable des bénéfices (*Benefit Sharing - BS*).





Avoir **accès aux semences** conservées dans les banques de germoplasme (point crucial du Traité) est essentiel pour les agriculteurs. En effet, la diversité est la clé pour activer des processus d'amélioration génétique et pour construire les semences du futur. Grâce au Traité, ACRA peut légitimement agir en tant que facilitateur des accords de transfert entre les banques de germoplasme, les agriculteurs et la recherche pour développer des projets participatifs d'amélioration génétique, des banques communautaires de semences, des foires d'échange des semences et plus généralement décentraliser et diversifier les systèmes semenciers et agricoles (art.6) - rejetant la stratégie unique des « semences améliorées ».

Finalement, le modèle agro écologique envisage des systèmes agricoles hétérogènes qui nécessitent en parallèle un modèle de **recherche** différent du modèle conventionnel, réalisé grâce à l'implication des différents acteurs présents sur un territoire (agriculteurs, associations, techniciens, chercheurs, consommateurs et administrateurs) selon une approche **participative et décentralisée**, spécifique au contexte et adaptable (Wezel et al, 2016).

6. Gliessman dans sa publication de 2016 indique en réalité 5 niveaux : augmenter l'efficacité des pratiques, substituer les pratiques, réaménager l'agrosystème, rétablir les connexions directes, constituer un nouveau système global. (Gliessman, 2016)



Pour garantir une approche réellement participative, il est essentiel d'intégrer diverses disciplines (sciences humaines et sciences dures) pour lier les processus écologiques à ceux socioéconomiques dans toutes les étapes : de la conception à la mise en œuvre (Mafpumo, 2014). En particulier, **l'anthropologie**, en tant que discipline transversale, joue un rôle clé pour faciliter la compréhension des besoins et problèmes réels, en favorisant la recherche de possibles stratégies et solutions avec les autres acteurs.

La **transition agro écologique** est actuellement soutenue par la **Commission Européenne** qui, en janvier 2021, a publié une liste de pratiques agricoles qui pourraient être intégrées dans les éco-schémas que les Etats membres devraient mettre en place. Dans le processus de transition agricole de l'agriculture traditionnelle à l'agro écologie, trois niveaux sont distingués<sup>6</sup> : l'efficacité, la substitution et le réaménagement des systèmes productifs.



En ce qui concerne l'efficacité, il est important d'améliorer les pratiques industrielles et conventionnelles et de réduire le gaspillage et les actions nuisibles pour l'environnement, comme l'utilisation d'engrais et pesticides de synthèse (Gliessman, 2016). La partie de substitution, quant à elle, concerne le passage d'une utilisation de matériaux commerciaux de synthèse vers des matériaux organiques ou biologiques. Enfin, le troisième niveau concerne le réaménagement de l'agroécosystème, des pratiques et techniques, selon une vision holistique de diversification des processus écologiques et une utilisation minimale de matériaux externes. Ce processus de transition écologique peut être compris comme une transformation continue, où les agriculteurs contribuent graduellement en fonction de leurs connaissances et compétences et où les synergies entre l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique sont mises en valeur, au lieu d'être mises en opposition (Agroecology Europe, 2021).

Enfin, un changement de paradigme est nécessaire concernant **le rôle joué par les forêts**, les pratiques forestières et agricoles. **L'agriculture est une des causes de la déforestation**, mais les forêts et les arbres sont essentiels à la sécurité alimentaire, et à la lutte contre les changements climatiques :

- Ils remplissent plusieurs fonctions, parmi lesquelles garantir la fertilité du sol, le stockage du carbone, la régulation de l'eau (sa quantité autant que sa qualité) et contribuer à prévenir l'érosion.
- Ils fournissent une alimentation diverse et riche en micronutriments aux populations qui en dépendent et constituent une source significative de revenus pour les populations les plus vulnérables.
- Ils fournissent aussi l'énergie nécessaire pour cuisiner les aliments d'un tiers de la population mondiale.
- Ils sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes et des systèmes agricoles.

En ce sens, ACRA promeut l'**AGROFORESTERIE (agroforestry)** qui renforce la résilience aux changements climatiques et est un exemple de modèle agricole pour garantir la sécurité alimentaire pour le futur. Les systèmes forestiers sont complexes et pour cela, il est nécessaire de redécouvrir et de reconnaître la valeur des espèces locales autochtones. La monoculture et l'introduction d'espèces allochtones, au contraire, rompent les équilibres, entraînent des pertes de biodiversité et diminuent les capacités d'adaptation.

### 3. NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX (key recommendations)

Nous travaillons en soutenant que **l'alimentation (de qualité) est un droit** individuel et communautaire, en rejetant la simple logique du besoin et de sa reconnaissance ;

Nous contribuons à **garantir un accès et une gestion, participatifs et sensibles au genre, des ressources productives** : Terre (accès et fertilité), Eau (gestion de la green water), Ressources génétiques (accès et recherche), Connaissances, en portant notre attention sur le thème de la pauvreté alimentaire dans le paradigme global de la pauvreté ;



Nous travaillons, autant dans les Suds que dans les Nords, pour promouvoir des modèles de **production agro écologiques et soutenir les systèmes alimentaires locaux, la recherche agricole participative et l'innovation** pour améliorer les filières productives et commerciales ;



Nous favorisons l'**accès aux marchés** en privilégiant la **dimension locale et régionale du commerce**, ainsi que les politiques de **marché équitable, la dignité du travail** et la mise en place de régimes appropriés de protection social comme levier d'action publique ;

Nous considérons le **renforcement des capacités techniques** comme un facteur stratégique de durabilité pour nos interventions, en travaillant sur la formation technique, l'éducation formelle et professionnelle, la formation des *leaders* (syndicats agricoles), le renforcement organisationnel et institutionnel des Organisations de Base ;



## NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

(key recommendations)



Nous travaillons pour **soutenir les processus de transformation et de valorisation des produits agroalimentaires locaux et durables** ;

Nous soutenons les pratiques qui utilisent aussi l'**alimentation comme un instrument pour faciliter le dialogue interculturel**, en l'intégrant à des initiatives d'éducation et de sensibilisation visant l'accueil et l'inclusion sociale ;



Nous soutenons et promovons également les actions **de plaidoyer (advocacy) à l'échelle locale, européenne et supranationale** à travers l'accompagnement des activistes et de la société civile dans leur participation aux processus consultatifs et décisionnels ;

Nous promovons des actions, campagnes et processus d'information et de **sensibilisation des citoyens** concernant les systèmes de production alimentaire et l'impact des choix de consommation personnels, afin de promouvoir des choix plus durables et équitables ;



Nous adoptons l'**approche de genre** pour promouvoir l'égalité des droits et le partage équitable des ressources et des responsabilités entre femmes et hommes, au travers d'une **approche participative et intégrée** à l'ensemble de nos interventions, fondée sur la **Human Rights Based Approach**.





## 4. PERSPECTIVES INTERSECTORIELLES

Conformément au **document stratégique de ACRA 2020-2025**, ACRA promeut également :

*Human Rights Based Approach*

Egalité de genre, égalité des chances et  
autonomisation des communautés

*Governance* - Participation aux plans de développement locaux,  
participation active et consciente des acteurs de la société civile  
et des citoyens, changement des comportements

*Climate change adaptation* - Approche intégrée de l'utilisation  
durable des ressources naturelles

Décentralisation et démocratisation de la recherche sur  
l'agriculture et sur les systèmes alimentaires

Modèles d'application des nouvelles technologies  
dans la production agroalimentaire

Développement de l'entreprenariat social

Partnership multi-stakeholder

## 5. STAKEHOLDER PRINCIPAUX

ACRA adopte une approche **multistakeholder**, impliquant et concluant des accords de partenariat avec d'autres ONG italiennes et internationales, des universités, des centres de recherche, des administrations communales, des organisations de la société civile (OSC) dans les pays d'intervention, des producteurs et productrices et leurs coopératives/associations, etc.

ACRA est un des membres fondateurs de **Azione TerrAE<sup>7</sup> Coalizione per la transizione agroecologica**, une coalition d'organisations italiennes et européennes créée pour soutenir la transition agro écologique en Afrique de l'Ouest en réponse à la grave crise que traverse la région. La Coalition est née de la rencontre entre diverses expériences et compétences : sept ONG de coopération internationale (ACRA, COSPE, CISV, LVIA, Mani Tese, Deafal, TerraNuova), avec des décennies de travail en Afrique de l'Ouest, un réseau de la société civile italienne (Rete Semi Rurali) et un réseau européen qui comprend plusieurs grandes universités et centres de recherches (Agroecology Europe) actifs sur le terrain de la recherche et du plaidoyer pour la transition agroécologique.

En outre, ACRA a contribué à la fondation de **AIDA<sup>8</sup>** (Association Italienne d'Agro écologie).

ACRA a un accord de **partenariat stratégique** avec **Rete Semi Rurali<sup>9</sup>**, une association italienne qui promeut la gestion dynamique et collective de la diversité agricole. L'accord établit une relation de recherche collaborative afin de développer la conception et la recherche dans les domaines de l'agro écologie, de la nutrition, des politiques agricoles et alimentaires et de la vulgarisation agricole.

ACRA a soutenu le Pacte de Milan sur les Politiques alimentaires **MUFPP (Milan Urban Food Policy Pact<sup>10</sup>)** depuis sa constitution, en 2015, en soutenant le secrétaire du MUFPP et les villes avec lesquelles il travaille et s'associe, en les aidant à adopter des politiques alimentaires urbaines durables et à mettre en place des organes gouvernementaux dédiés et en favorisant la participation de la société civile aux processus liés aux politiques alimentaires. En outre, ACRA a promu le processus de régionalisation du MUFPP en Afrique, en participant à l'organisation de forums régionaux, à commencer par le premier forum régional de Dakar en 2016. Parmi les villes du réseau avec lesquelles ACRA a collaboré directement figurent : **Milan, Turin, Dakar, N'Djamena, Niamey, Ouagadougou, Tegucigalpa, Maputo, San Salvador.**



7. <https://azioneterrae.wordpress.com/>

8. <https://www.agroecologia.eu/>

9. <https://rsr.bio/>

10. <https://www.milanurbanfoodpolicypact.org/>



ACRA collabore depuis des années avec **URGENCI**<sup>11</sup>, un réseau international de réseaux pour l'agro écologie et les alliances solidaires entre producteurs et consommateurs.

ACRA est également partenaire de divers acteurs techniques et scientifiques qui collaborent dans le cadre de projets actifs. Mentionnons les acteurs pertinents au niveau international :

- **ICLEI Local Governments for Sustainability**<sup>12</sup> - chef de file du projet AfriFood (MULHOR)
- **CIRAD Organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes**<sup>13</sup> - déjà partenaire de projets avec ACRA et avec qui nous avons collaboré sur l'organisation du Forum Régional du MUFPP en Afrique

- **ICRISAT**<sup>14</sup> *The International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics*
- **Università degli Studi di Sassari**<sup>15</sup> - **Dipartimento di Agraria e Nucleo di Ricerca sulla Desertificazione** chef de file du projet Ewa-Belt (BURHOR)
- **Università degli Studi di Milano - Facoltà di Agraria**<sup>16</sup> - partenaire de plusieurs projets en Italie
- **Està Economia e Sostenibilità**<sup>17</sup> - déjà partenaire de projets avec ACRA et avec qui nous avons élaboré le Position Paper Green Deal sur l'alimentation dans les villes africaines (voir annexe 3)

En plus des relations et des accords déjà établis, la dynamique du contexte fait que ACRA met en place ou redéfinit constamment de nouveaux partenariats.

11. <https://urgenci.net/about-us/>

12. <https://iclei.org/>

13. <https://www.cirad.fr/>

14. <https://www.icrisat.org/>

15. <https://www.uniss.it/>

16. <https://www.unimi.it/it/corsi/facolta-e-scuole/scienze-agrarie-e-alimentari>

17. <https://assesta.it/>

## 6. ANNEXES D'APPROFONDISSEMENT

Les annexes de ce document d'orientation stratégique en font partie intégrante et se composent d'un document résumant les **indicateurs sectoriels** de mesure de l'impact, des **paper sectoriels** qui permettent d'adresser et d'approfondir des sous-thématiques, et des **fiches récapitulatives des bonnes pratiques**.

- Annexe 1: *Indicateurs SSA de référence*
- Annexe 2: *Position Paper Agroécologie Azione TerrAE*
- Annexe 3: *Position Paper Green Deal sur l'alimentation dans les villes africaines*
- Annexe 4: *Fiche de bonnes pratiques ACRA*
- Annexe 5: *Lignes directrices pour la Valorisation des Espèces autochtones*
- Annexe 6: *Lignes directrices pour la Planification environnementale*
- Annexe 7: *Lignes directrices pour l'analyse et l'atténuation du risque hydrogéologique*
- Annexe 8: *Lignes directrices pour l'autonomisation et l'égalité de genre dans l'agriculture*
- Annexe 9: *Lignes directrices sur la Nutrition Approche 1 000 jours*
- Annexe 10: *Milan Urban Food Policy Pact*
- Annexe 11: *Traité International sur les Risques phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture*
- Annexe 12: *Fiches des projets ACRA*



## 7. BIBLIOGRAPHIE

### 7.1 Publications ACRA

ACRA (n.d.). *Document stratégique 2020 > 2025 Vers. FR*

([https://www.acra.it/images/allegati/noi\\_allegati/ACRA\\_document\\_strategique\\_2025.pdf](https://www.acra.it/images/allegati/noi_allegati/ACRA_document_strategique_2025.pdf))

ACRA, Mani Tese, AA.VV. *Femmes protagonistes pour la sécurité alimentaire au Burkina Faso (2018) Vers. FR*

([https://www.acra.it/images/allegati/cosa\\_allegati/paesi/burkina\\_faso/ACRA\\_WEAI\\_BurkinaFaso\\_2019.pdf](https://www.acra.it/images/allegati/cosa_allegati/paesi/burkina_faso/ACRA_WEAI_BurkinaFaso_2019.pdf))

ACRA, AA.VV. *The Women's Empowerment in Agriculture Index Burkina Faso (2019) Vers. FR*

([https://www.acra.it/images/allegati/cosa\\_allegati/paesi/burkina\\_faso/ACRA\\_WEAI\\_BurkinaFaso\\_2019.pdf](https://www.acra.it/images/allegati/cosa_allegati/paesi/burkina_faso/ACRA_WEAI_BurkinaFaso_2019.pdf))

ACRA, AA.VV. – *Kit didattico - Orti globali per piccoli locali - 10 consigli per creare a casa un orto sostenibile con materiale di uso comune e di riciclo*

([https://www.acra.it/images/allegati/cosa\\_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Orti\\_globali\\_piccoli\\_locali.pdf](https://www.acra.it/images/allegati/cosa_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Orti_globali_piccoli_locali.pdf)) Versione EN ([https://www.acra.it/images/allegati/cosa\\_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Orti\\_globali\\_piccoli\\_locali\\_eng.pdf](https://www.acra.it/images/allegati/cosa_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Orti_globali_piccoli_locali_eng.pdf))

ACRA, AA.VV. – *Kit didattico - Alla scoperta della biodiversità e delle coltivazioni biologiche – kit studenti (2016) Vers. ITA*

([https://www.acra.it/images/allegati/cosa\\_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Biodiversita\\_kit\\_web.pdf](https://www.acra.it/images/allegati/cosa_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Biodiversita_kit_web.pdf))

ACRA, AA.VV. – *Kit didattico - Il giro del mondo in 8 orti - Come realizzare e utilizzare un orto scolastico per l'Educazione alla Cittadinanza Globale e oltre – Kit per l'insegnante (2018)*

([https://www.acra.it/images/allegati/cosa\\_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/IL\\_giro\\_del\\_Mondo\\_in\\_8\\_orti.pdf](https://www.acra.it/images/allegati/cosa_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/IL_giro_del_Mondo_in_8_orti.pdf))

ACRA, CISV, AA.VV. – *Kit didattico - Il Cibo che scegliamo, percorsi didattici per comprendere e sostenere la sovranità alimentare a scuola, nei nostri territori, nel mondo. Vers ITA*

(<https://www.acra.it/cosa-facciamo/cittadinanza-globale/strumenti-multimediali-e-pubblicazioni>)

Expo dei Popoli 2015, ACRA, AA.VV. – *Kit didattico - Nutrire i diritti dei popoli Percorsi di cittadinanza per scuole e territori sulla sovranità alimentare, (2015) Vers. ITA*

([https://www.acra.it/images/allegati/cosa\\_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Nutrire\\_Diritti\\_Popoli\\_ACRA.pdf](https://www.acra.it/images/allegati/cosa_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Nutrire_Diritti_Popoli_ACRA.pdf))

AA.VV. – *Kit didattico - Seminciamo il futuro: nuovi apprendimenti e nuovi saperi per la sovranità alimentare. Vers. ITA*

([https://www.acra.it/images/allegati/cosa\\_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Seminciamo\\_il\\_futuro.pdf](https://www.acra.it/images/allegati/cosa_allegati/GCU/pubblicazioni-gcu/Seminciamo_il_futuro.pdf))

## 7.2 Bibliographie

Agroecology Europe (2021). *Integrating agroecology into European agricultural policies. Position paper and recommendations to the European Commission on Eco-schemes*, <https://www.agroecology-europe.org/integrating-agroecology-into-european-agricultural-policies-new-aeeu-position-paper-on-eco-schemes/> (consulté le 29 novembre 2022).

Altieri M. A, C.I. Nicholls C.I. (luglio 2009), "Agroecology, Small Farms, and Food Sovereignty", in *Monthly review*, [https://www.researchgate.net/publication/270953552\\_Agroecology\\_Small\\_Farms\\_and\\_Food\\_Sovereignty](https://www.researchgate.net/publication/270953552_Agroecology_Small_Farms_and_Food_Sovereignty), (consulté le 29 novembre 2022).

Associazione Italiana di Agroecologia AIDA <https://www.agroecologia.eu/>

Azione Terrae (novembre 2020). *Transizione agroecologica e cooperazione internazionale in Africa Occidentale: Appello per un'azione urgente*, [https://azioneterrae.files.wordpress.com/2021/06/it\\_transizione-agroecologica-in-africa-occidentale.pdf](https://azioneterrae.files.wordpress.com/2021/06/it_transizione-agroecologica-in-africa-occidentale.pdf) (consulté le 29 novembre 2022).

Azione TerrAE <https://azioneterrae.wordpress.com/>

Bàrberi P. (2019). *Agroecologia: un nuovo paradigma per la sostenibilità dei sistemi agro-alimentari e la salute dell'umanità e dell'ambiente*. Il Cesalpino 48: 3-6.

CIRAD Organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes  
<https://www.cirad.fr/>

Côte, F.-X., Poirier-Magona, E., Perret, S., Roudier, P., Rapidel, B., Thirion, M.-C. (Eds.), 2019. *The agroecological transition of agricultural systems in the Global South*. éditions Quae. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-3057-0>

Està Economia e Sostenibilità <https://assesta.it/>

FAO (2009). *Trattato Internazionale sulle Risorse fitogenetiche per l'Alimentazione e l'Agricoltura*. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/07984279-5b3f-4a4d-8eff-4215343c18f2/> (consulté le 12 décembre 2022).

FAO (2021). *Tracking progress on food and agriculture-related SDG indicators 2021. A report on the indicators under FAO custodianship, United Nations*, <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CB6872EN> (consulté le 29 novembre 2022).

General Assembly resolution 2200A (XXI) (1966). *International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights. United Nations*. <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-economic-social-and-cultural-rights> (consulté le 12 décembre 2022).

Gimenez, E., Salinas, M., Manzano-Agugliaro, F. (2018). *Worldwide Research on Plant Defense against Biotic Stresses as Improvement for Sustainable Agriculture*. *Sustainability* 10, 391. <https://doi.org/10.3390/su10020391>

Gliessman S. (2007). *Agroecology: the ecology of sustainable food systems*, CRC Press, Boca Raton, Florida.

Gliessman S. (2016). *Transforming food systems with agroecology*, in *Agroecology and Sustainable Food Systems* 40, 3: 187-189.

ICLEI *Local Governments for Sustainability* <https://iclei.org/>

Maipumo P. (2014). *Creating virtuous cycles in smallholder production systems through agroecology*, in: *Agroecology for Food Security and Nutritional Proceedings of the FAO International Symposium*, Roma

MUFPP Milan Urban Food Policy Pact <https://www.milanurbanfoodpolicypact.org/>

Parlamento europeo (9 giugno 2021) *Strategia dell'UE sulla biodiversità per il 2030 – Riportare la natura nella nostra vita* [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2021-0277\\_IT.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2021-0277_IT.html) (consulté le 15 décembre 2022).

Rete Semi Rurali <https://rsr.bio/>

Schutter, O. D. (2009). *Contribution of Mr. Olivier De Schutter Special Rapporteur on the right to food. 17th session of the UN Commission on Sustainable Development (CSD-17)*, United Nations, <http://www.srfood.org/images/stories/pdf/otherdocuments/19-srftsubmissioncsd-01-05-09-1.pdf> (consulté le 29 novembre 2022).

Schutter, O. D. (maggio 2009). *Contribution of Mr. Olivier De Schutter Special Rapporteur on the right to food. 2nd meeting of the Contact Group to support the Committee on World Food Security (CFS)*, United Nations, [https://www2.ohchr.org/english/issues/food/docs/CFS\\_reform\\_note22May09.pdf](https://www2.ohchr.org/english/issues/food/docs/CFS_reform_note22May09.pdf) (consulté le 29 novembre 2022).

UN (2015). *Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development*, <https://sdgs.un.org/2030agenda> (consulté le 29 novembre 2022).

UN (n.d.), *International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights. Adopted and opened for signature, ratification and accession by General Assembly resolution 2200A (XXI) of 16 December 1966*, <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-economic-social-and-cultural-rights> (consulté le 29 novembre 2022).

UN environment programme (1992). *Convention sur la diversité biologique* [https://treaties.un.org/doc/Treaties/1992/06/19920605%2008-44%20PM/Ch\\_XXVII\\_08p.pdf](https://treaties.un.org/doc/Treaties/1992/06/19920605%2008-44%20PM/Ch_XXVII_08p.pdf) (consulté le 15 décembre 2022).

UN environment programme. *Nagoya Protocol on Access and Benefit-sharing* <https://www.cbd.int/abs/doc/protocol/nagoya-protocol-fr.pdf> (consulté le 15 décembre 2022).

United Nations Information Centre, Italy (n.d.). *Universal Declaration of Human Rights - Italian. United Nations*. <https://www.ohchr.org/en/human-rights/universal-declaration/translations/italian> (consulté le 12 décembre 2022).

Università degli Studi di Sassari <https://www.uniss.it/>

Università degli Studi di Milano – Facoltà di Scienze Agrarie e Alimentari <https://www.unimi.it/it/corsi/facolta-e-scuole/scienze-agrarie-e-alimentari>

URGENCI <https://urgenci.net/about-us/>

Wezel, A., Brives, H., Casagrande, M., Clement, C., Dufour, A., & Vandenbroucke, P. (2016). *Agroecology territories: places for sustainable agricultural and food systems and biodiversity conservation. Agroecology and sustainable food systems*, 40 (2).



**SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**



Via Lazzaretto 3, 20124 Milan, Italie

T: +39 02 27000291

CF: 97020740151

PEC: [acra@acracert.org](mailto:acra@acracert.org)

[info@acra.it](mailto:info@acra.it)

[www.acra.it](http://www.acra.it)



**#ACRA**

